

CHARTRE DES PARENTS

Règle n°1 : J'amène mon enfant 5 minutes avant le début du cours, et je l'accompagne jusqu'à la porte du vestiaire. Je préviens en cas d'absence

Règle n°2 : Je vérifie que mon enfant a sa tenue de sport et que ses cheveux sont attachés, sans bijoux et qu'il a une bouteille d'eau

Règle n°3 : Je respecte les choix du ou des entraîneur(s). Je ne remets pas en cause ses méthodes de travail

Règle n°4 : En cas de problème lié au cours, je m'adresse au Comité par écrit uniquement Barbara Friend : egfaucigny@gmail.com

Règle n°5 : Si mon enfant se blesse, que ce soit à la gym ou pas, je le fais soigner et ne le fais reprendre que lorsqu'il est rétabli. Si mon enfant est malade, je ne le mets pas au cours de gymnastique.

Règle n°6 : Au début comme à la fin du cours, je reste en dehors de la salle quelle que soit sa section.

Règle n°7 : Je fais en sorte que mon enfant participe aux galas, stages et aux compétitions

Règle n°8 : Je respecte les autres cours et n'entrave pas leur déroulement

Règle n°9 : Je veille à ce que mon enfant respecte le règlement et la « Charte du gymnaste »

Règle n°10 : Je participe aux événements du club et m'engage à aider lors des appels aux bénévoles pour encadrer un cours.

Nom :

Date et signature :